



LA CROIX

BUREAUX: LILLE - 15, rue d'Angleterre

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX - 35, rue de Valenciennes

ADVENIAT REGNUM TUUM

Samedi 7 mai - SAINT STANISLAS

PARIS 6 MAI 1910

La journée

Notre ami, M. Louis Durand, président de l'Union des caisses rurales et des œuvres françaises, a reçu de S. Em. le cardinal Merry del Val une lettre dont l'importance ne saurait échapper à personne, tant par le louange exprimé que par les encouragements qu'il contient, qu'à raison de la nouvelle affirmation du principe que les œuvres catholiques doivent accompagner leur caractère catholique.

C'est ce soir vendredi que s'ouvrent à Orléans les fêtes en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Partout où il y a dimanche scrutin de ballottage, on prend les dernières dispositions.

L'état du roi d'Angleterre, atteint depuis deux jours d'une bronchite, s'est subitement aggravé hier soir; au palais royal on témoigne d'une vive anxiété.

45 mineurs blancs et 400 nègres restent ensevelis, sans qu'on espère les sauver, dans l'éboulement produit par l'explosion de grisou, aux charbonnages de Falco (Etats-Unis).

M. Roosevelt a fait une conférence à Christiania sur le pacifisme.

ROME

Premier centenaire de l'indépendance de l'Amérique espagnole

De notre correspondant particulier, le 6 : Le premier centenaire de l'indépendance de l'Amérique espagnole a été célébré hier à Rome au collège Pio-Latino-Américain, qui est le séminaire pour les Etats de l'Amérique méridionale. Mgr Sabatucci, ancien interné à Buenos-Ayres, pontifia à la messe, puis le cardinal Vivanti prononça le Te Deum et donna ensuite la bénédiction du Saint Sacrement.

Le Pape avait fait envoyer une bénédiction spéciale et ses vœux par le cardinal Merry del Val. Les diplomates des Républiques américaines accréditées près le Saint-Siège, ainsi que l'ambassadeur d'Espagne, prirent part à la cérémonie.

Sont attribués

Le Journal Officiel publie une série de décrets concernant la spoliation de Fabriques de Messes de deux communes du Calvados, de trois communes du Haut-Rhin, de deux communes de Seine-et-Marne et de sept communes de l'Ain.

Pèlerinage à Domremy

Ce pèlerinage, organisé par le Conseil général des Pèlerins aura lieu le dimanche 22 mai. Il sera comme le couronnement des fêtes qui ont lieu partout en l'honneur de Jeanne d'Arc pendant le mois de mai. Plusieurs associations, patronages, etc., seront représentés. Prix, trois francs compris : chemin de fer, trois repas à 2 francs, logement à 1 franc, 5 francs en tout. Se hâter de demander le programme détaillé au secrétariat des Pèlerins, 4, avenue de Breteuil, Paris, VII.

A L'ÉCOLE DE NAZARETH

30 méditations pour les hommes par M. le chanoine H. MASQUELIER. Prix : 1 franc; port, 0 fr. 15. Maison de la Bonne Presse, 4, rue Bayard, Paris.

La « Croix » dans les villes d'eau

Beaucoup de nos lecteurs qui font, pendant les mois d'été, des séjours dans les stations thermales ou balnéaires nous ont exprimé le vœu de s'occuper de la propagande de la Bonne Presse. Nous nous demandons de leur servir d'intermédiaires pour les mettre en relations soit avec les autres, soit avec les Comités déjà existants. Nous nous y employons volontiers, mais il faut qu'on nous envoie le plus tôt possible les adresses et l'indication des déplacements.

AVANT LA PREMIÈRE COMMUNION

Causeries, formules, nœuds préparatoires à la Première Communion, à distribuer aux enfants en préparation. 0 fr. 05; port, 0 fr. 05. Remises par nombre.

APRÈS LA PREMIÈRE COMMUNION

Charmante, instructive brochure qui sera un souvenir du grand jour et un choix de résolutions à garder. 0 fr. 20; port, 0 fr. 10. Remises par nombre. Maison de la Bonne Presse, 4, rue Bayard, Paris.

Basses manoeuvres

Les bons Français ont éprouvé un véritable soulagement en lisant hier la note communiquée à la presse par le ministre des Affaires étrangères. Un démenti formel y était enfin donné à la nouvelle répandue dans la presse allemande depuis plusieurs jours, et d'après laquelle M. Georges Louis, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, allait être obligé d'abandonner son poste. La note se terminait ainsi :

« Il n'a jamais été question de changer le titulaire de l'ambassade de la République en Russie, qui jouit de la pleine confiance du gouvernement français. » Eh bien, il était indispensable de le dire, et M. Pichon eût dû le dire plus tôt.

Il y avait près d'une semaine que la Gazette de Cologne avait, la première, lancé ce faux bruit, répété bientôt par tous les organes gallophobes, avec commentaires déshonorants pour la France, et beaucoup de naïfs finissaient par y croire.

Déjà quelques journaux français s'en étaient fait un plaisir de le répéter.

Si le quai d'Orsay, dont la patience est légendaire, est sorti de l'indifférence qu'il semblait laisser à cette nouvelle de pure invention, c'est que le Berliner Lokal Anzeiger, un des plus véreux représentants de la presse reptilienne d'outre-Rhin, a dépassé toutes les bornes de sa mauvaise foi.

Renseigné par son correspondant de Russie, qui prétendait tenir l'information de bonne source, ce journal affirmait, dans un de ses derniers numéros, que si la France avait changé trois fois, en deux ans, d'ambassadeur à Saint-Petersbourg, c'est qu'il y avait « quelque chose de désorganisé dans l'alliance franco-russe et qu'on manquait d'une personnalité pour rétablir les relations sur leur ancien pied. M. Louis lui-même, qui avait été prêté avec tant d'empressement aux Français, n'a pu réussir à mettre fin aux difficultés existantes. »

A cette première fable, le Berliner Lokal Anzeiger en ajoutait une autre tout aussi mal imaginée : la Russie refuserait d'agréer M. Delcassé qu'on voudrait lui envoyer de Paris, parce que l'ancien ministre serait « un partisan acharné de l'idée de revanche ». Elle ne voudrait pas non plus de M. Etienne, ce « manque de prestige politique et social », et préférerait un homme de l'école de Monlebello, comme M. Paul Deschanel.

Misérables inventions qui tout cela ! Nous n'avons aucun motif de proclamer que M. Louis est un ambassadeur du plus haut mérite et que nul ne pourrait le remplacer à Saint-Petersbourg. Mais nous ne voyons pas non plus pour quelle raison ce diplomate aurait pu si vite échouer dans sa mission. Il est arrivé en Russie à une époque où les grosses difficultés soulevées par le conflit balkanique étaient résolues, au moins pour un certain temps.

Assurément, il est toujours à craindre que de nouveaux embarras soient suscités de ce côté aux chancelleries des grandes puissances européennes. Mais, jusqu'à présent, il n'est rien produit qui ait pu mettre trop durement à l'épreuve notre représentant près du tsar. La rivalité anglo-allemande, en Perse, ne nous a pas amenés à nous prononcer entre les deux adversaires. M. Louis doit surveiller les événements d'Asie qui ont pu lui faire concevoir quelques inquiétudes, mais il n'a certainement, jusqu'à ce jour, accompli aucun acte capable de le rendre suspect à nos alliés comme trop favorable à nos amis de l'entente cordiale.

Il faut voir dans cette basse manoeuvre de la presse allemande un nouvel épisode de la campagne, tantôt sourde et tantôt vive, que l'on mène à peu près sans trêve dans les milieux politiques d'Allemagne contre l'alliance russe, gage de la paix européenne et sauvegarde de la France.

Un Alsacien, qui vit à Berlin près du ministre officiel, mais qui a gardé tout son attachement à la France, qu'il appelle « sa vraie patrie », nous disait récemment :

« Dans le monde politique de Berlin, on est persuadé que la France, lasse des fautes des partis qui occupent le pouvoir depuis dix ans, se révoltera contre la clique radicale et socialiste qui la ruine et se jettera dans les bras d'un César, et qu'alors ce sera la guerre. En prévision de ces événements, l'Allemagne veut à tout prix que la France se trouve isolée au moment fatal, et elle ne manque aucune occasion d'essayer de délécher d'elle ses amis. On travaille autour à Berlin pour délécher l'alliance russe que pour desserrer les liens de notre entente cordiale avec l'Angleterre, qu'on ménage en toute circonstance. En même temps, on œuvre de plus en plus pour l'établissement d'espions et d'espionnes. Vous voyez

combien de procès d'espionnage sont instruits en ce moment chez vous : à Paris, à La Fère, à Nancy, à Châlons. Sans compter les instructions secrètes contre les découvertes qu'on cache au public ! Il y a une véritable institution de primes organisée au bénéfice des domestiques des deux sexes qui consentent à aller se mettre au service de Français, surtout d'officiers. Déférez-vous des gouvernantes, des maîtresses d'allemand et des bonnes à tout faire qui vous arrivent chaque jour des quatre coins de l'Allemagne ! »

Nous pensions à ces dernières paroles en apprenant, hier, qu'un arrêté allait être pris par le ministre de l'Intérieur pour permettre à la France de se débarrasser des étrangers suspects. Cette mesure arrive à point pour le confirmer.

El nous rapprochions aussi de la campagne antifrancophone de la presse de Berlin, de Cologne, de Francfort et d'ailleurs, la cruelle décision prise il y a trois jours par le gouvernement d'Alsace-Lorraine contre l'emploi de la langue française. Le Journal officiel des provinces annexées publiait le 3 mai une ordonnance qui bannit toute langue de vingt et une communes situées le long de la frontière, et dont plusieurs ignorent l'allemand. Ainsi, les conseillers municipaux de Sainte-Marie-aux-Chênes — un nom bien français ! — qui n'ont jamais su que la langue de leurs ancêtres, devront, à partir du 1^{er} juillet 1910, délinquer en allemand !

Dependant, les incantations germanophiles ou des cosmopolites de la finance continuent pour obtenir l'introduction à la Bourse des valeurs allemandes. D'anciens ministres les appuient, et des journaux d'opinions diverses n'attendent que le signal convenu pour leur donner un encouragement public.

Le moment ne leur semble-t-il pas propice ?

J.-J. C.

Le roi Edouard VII gravement malade

L'état du roi Edouard VII, atteint d'une bronchite depuis deux jours, s'est soudainement aggravé hier soir. Cette maladie du roi n'a été connue qu'hier soir à Londres, lorsque l'on a su que le roi ne pouvait se rendre à la gare pour recevoir la reine. Presque en même temps, le bulletin médical a été communiqué et se terminait ainsi : « L'état inspire quelque inquiétude. On craint que les quintes de toux n'aggravent les troubles cardiaques auxquels le roi est sujet. » Pendant la soirée, les médecins inquiets se sont rendus plusieurs fois près du roi, mais ils n'ont pas communiqué de bulletin de santé.



Le prince de Galles est resté pendant toute la nuit auprès de son père, qui a pu se lever à partir de minuit. Le roi est rentré en toute hâte à Londres supprimant tout ce qui aurait pu retarder son arrivée. La maladie du roi connue par ses éditions spéciales des journaux a provoqué à Londres une profonde émotion. Dans plusieurs théâtres de Londres, les spectateurs ont spontanément entonné l'hymne national : Dieu sauve le roi. La foule a stationné pendant toute la nuit aux portes du palais royal.

Londres, 6 mai. — Des nouvelles plus favorables sur la santé du roi ont été données aux membres de la famille royale et aux personnages qui sont venus au Palais. Le docteur Powell est arrivé au Palais. Cinq médecins s'y trouvent actuellement. Le prince de Galles est allé au Palais à la première heure pour avoir des nouvelles. On considère comme un bon indice le fait que de la musique de la garde a joué ce matin, comme à l'ordinaire, dans la cour du Palais.

Dernières dépêches

Londres, 6 mai, 11 h. 30, matin. — Un bulletin de santé publié à 11 heures du matin dit : Le roi a passé une nuit relativement tranquille, mais l'état général ne s'est pas amélioré. L'état du souverain cause une grande anxiété. Ce bulletin est signé par les docteurs Sir

Francis Laking, Reid, R. Douglas-Powell, Dawson et Thomson.

Londres, 6 mai. — Suivant les journaux bien informés, le roi a passé une nuit assez bonne.

Lettre à méditer

M. Louis Durand nous communique le texte d'une lettre qu'il avait adressée à S. S. Pie X, en sa qualité de président de l'Union des caisses rurales, bien connue de vos lecteurs, et de la pensée du Vatican. Ce document mérite la plus sérieuse attention.

Le Conseil de l'Union des caisses rurales et ouvrières françaises réuni dans sa séance antérieure, profondément reconnaissant des encouragements que Votre Sainteté a daigné donner aux œuvres économiques-sociales catholiques, la prie humblement d'agréer l'hommage de sa respectueuse obédience.

L'Union est ouvertement et résolument une œuvre catholique, s'inspirant des principes catholiques et rejetant énergiquement le faux principe de la neutralité religieuse. Elle admet volontiers au bénéfice de ses services économiques les indifférents et les non-catholiques, car elle considère que les catholiques doivent étendre leur charité à tous, dans la mesure où ils le peuvent, sans danger pour la foi et les mœurs. Mais elle n'a jamais admis et elle n'admettra jamais que les catholiques puissent, sous prétexte de neutralité, et en vue d'avantages matériels, économiques et professionnels, renoncer à déployer toute leur activité et à user de toute leur influence pour conquérir des âmes à Dieu sur tous les terrains qui leur sont accessibles. Elle a encore moins admis, que sous ces mêmes prétextes, ils puissent prêter leur concours à des œuvres neutres qui, directement ou indirectement, affermieraient l'influence d'hommes ou de sociétés travaillant à la déchristianisation de la France.

L'Union des caisses rurales et ouvrières a été fondée en 1893. Une conférence publique venait d'être donnée au temple maçonnique de Toulouse par une Association de propagande du crédit populaire, et cette Association ne tardait pas à obtenir le concours et l'appui de quelques catholiques. C'est alors que l'Union a été fondée pour grouper ceux des catholiques qui ne voulaient pas collaborer avec la Franc-Maçonnerie et qui entendaient ne fonder que des œuvres sociales, ou, selon la parole de Léon XIII, ne seraient pas négligés l'objet principal qui est le perfectionnement moral et religieux.

Aussi l'Union des caisses rurales et ouvrières, résolu à obéir à toutes les directions du Saint-Siège, et fermement décidée à corriger ce que le Souverain Pontife désapprouverait et à maintenir ce qu'il approuverait, sollicita humblement de Votre Sainteté le faveur de ses enseignements et d'une bénédiction qui serait la récompense de ses efforts passés et un encouragement à faire mieux et davantage pour le service de deux causes qu'elle ne sépare pas dans son cœur : la cause de l'Eglise et celle de la France.

Et le prie très humblement de daigner agréer l'expression de son fidèle dévouement et de sa respectueuse obédience. Le secrétaire général, Louis DURAND.

REPONSE DU VATICAN

Monsieur, C'est avec une douce consolation que le Saint-Père a reçu les vœux transmis et recommandés par Mgr l'évêque de Le Mans, et dans laquelle vous exprimez fidèlement à Sa Sainteté le désir de recevoir sa bénédiction et ses encouragements pour votre Union des caisses rurales et ouvrières, à laquelle vous imprimez de plus en plus un caractère ouvertement catholique, inspiré par votre foi et restant sur les instructions du Saint-Siège en matière sociale.

Vous voulez très justement que les procédés d'action sociale, vraiment capables de réaliser un grand bien par le maniement des intérêts économiques et par la formation des classes sociales, reposent sur le véritable principe de la neutralité religieuse et revêtent un caractère catholique plein de précision et de netteté, dans une union disciplinée.

En effet, c'est en vain qu'on prétendrait relever la société et améliorer réellement le sort des peuples en s'écartant de la base de l'action sociale l'inspiration de la religion et de la charité chrétienne.

Le Saint-Père a appris avec un vif intérêt que votre Union renferme des groupements de modestes auxiliaires, tant au point de vue de l'organisation économique que sociale, et de l'organisation religieuse.

Sa Sainteté vous félicite particulièrement de vos efforts pour l'organisation sociale, notamment de la pratique des retraites qui, d'autres époques, ont produit des merveilles de foi et de sanctification, en faisant rayonner la perfection chrétienne et la vie personnelle à la vie familiale et à la vie sociale.

C'est avec effusion de cœur que le Souverain Pontife vous envoie, avec ses félicitations et ses encouragements, la bénédiction apostolique.

Agitez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

Card. MERRY DEL VAL.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS

C'est ce soir vendredi, que les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc à Orléans, dont les principales rues sont brillamment pavées. A 8 heures à lieu, sur le parvis de la cathédrale, la cérémonie imposante de la remise de l'étendard de Jeanne d'Arc par le maire d'Orléans, entouré de son Conseil municipal, à Mgr Touchet, en présence de M. S. Duhamel, archevêque de Chambéry; de Beauséjour, évêque de Caracassonne; Méliçon, évêque de Blois; Bois

Vuillemin, abbé de Notre-Dame de Beaulieu.

Cette cérémonie est suivie de la bénédiction collective donnée à la foule par les évêques, pendant que les tours de la cathédrale sont splendidement illuminées, et au son des salves d'artillerie tirées sur l'emplacement du fort des Tourelles.

Samedi 7 mai, au lever du soleil, une salve de 21 coups de canon et le son de toutes les cloches de la ville annoncent la journée principale des fêtes.

A 10 heures, la messe d'actions de grâces est célébrée à la cathédrale en présence des évêques, du Conseil municipal et de ses invités, et le panegyrique prononcé par M. le chanoine Gaudeau, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Puis le cortège commémoratif se forme pour se rendre sur l'emplacement des Tourelles et au retour s'arrête à la place du Martroi, devant la statue de Jeanne d'Arc, puis se dirige sur l'Hôtel de Ville, et le cortège rentre à la cathédrale, au chant du Te Deum.

Les bannières de Jeanne d'Arc

On se rappelle les poursuites qui avaient été intentées contre trois Spinaliens, à la suite des fêtes célébrées à Epinal, les 10 et 11 juillet 1909, en l'honneur de Jeanne d'Arc. M. Henry Châillon avait été poursuivi pour avoir exhibé des bannières de Jeanne d'Arc et des drapeaux lorrains. Le 6 octobre, le tribunal de simple police l'avait condamné pour ce fait à 5 francs d'amende et aux dépens. M. Châillon s'était pourvu en cassation. Par arrêt, la Chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé le jugement rendu par le juge de paix d'Epinal.

GAZETTE

La Maçonnerie antialcoolique

L'épave et brutale secte de la Maçonnerie a sa manière d'intoxiquer les intelligences par les programmes d'enseignement qu'elle impose, et par la législation qu'elle élabora dans l'ombre. Cela lui suffit, et il lui est des lors permis de se poser en adversaire de l'alcoolisme, au sens propre.

La Loge les Vrais Amis a voté, en janvier, une résolution qui lui a été présentée par le F. docteur Sicard de Plazolles, professeur au collège libre des sciences sociales, en vue d'empêcher la consommation des boissons alcooliques.

« Il faut réellement, a dit le F. professeur, dépresser la pierre brute, s'améliorer soi-même, acquiescer les qualités d'un bon franc-maçon, s'affranchir de toute servitude, et, des qualités acquises dans le temple, les porter au dehors, les manifester dans la vie profane. »

C'est aux yeux du monde profane, au grand jour, que le franc-maçon doit élever des temples à la vertu et creuser des cachots pour les vices, comme les maçons, nos aïeux, ont bâti les cathédrales pour l'admiration de tous les hommes.

Tout cela, c'est la théorie. En pratique, chaque fois qu'une saleté politique ou sociale est commise quelque part, le maçon n'est pas loin.

Un alcoolique ne peut être qu'un mauvais compagnon d'Hiram, déclare pompeusement le F. Sicard. Mais un bon compagnon d'Hiram est celui qui rédige des fiches sur ses camarades et qui s'engage servilement à commettre toutes les infamies que la Loge lui ordonnera d'accomplir.

Livrognerie est un vice immonde; mais prenons garde au pharisaïsme du tempérant !

Un souvenir d'Alexandre Dumas

L'Echo républicain d'Avrillac retrouve cette curieuse circulaire adressée aux curés de Paris par Alexandre Dumas père, lors qu'il se présente à la députation en 1848, aux élections du 23 avril, que nous trouvons dans le numéro du 4 juin 1848 du Représentant du Peuple :

« Monsieur le Curé, Si, parmi les écrivains modernes, il est un homme qui a défendu le spiritualisme, proclamé l'âme immortelle, exalté la religion chrétienne, vous me rendrez la justice de dire que c'est moi. »

Aujourd'hui, je viens me proposer comme candidat à l'Assemblée nationale. J'y demanderais le respect pour toutes les choses saintes; la religion a toujours été pour moi son premier rang.

Je erois la nourriture spirituelle aussi nécessaire à l'homme que la nourriture matérielle; je erois qu'un peuple qui saura allier la liberté et la religion sera le premier des peuples. Je erois enfin que nous serons ce peuple-là.

C'est dans le désir de contribuer, autant qu'il sera en moi à cette œuvre sociale, que je viens vous demander, non seulement votre voix, mais encore les voix que la haute confiance inspirée par votre caractère peut mettre à votre disposition.

Je vous salue avec l'amour d'un frère et l'humbleté d'un chrétien.

Signé : ALEXANDRE DUMAS. »

Cette lettre est à l'honneur du célèbre romancier, mais, de nos jours, elle aurait suffi à faire invalider un candidat. Pensez donc ! il y est parlé des voix que la haute confiance inspirée par le caractère du curé peut mettre à sa disposition !

Une majorité comme celle de 1906 aurait infailliblement invalidé le « père Dumas », s'il avait été élu.

L'électricité absorbante

L'inventeur Edison est l'homme le plus distrait du monde. La semaine dernière, il était sorti, pour une promenade d'un quart d'heure, avec l'intention de mettre une lettre à la poste. Arrivé devant le bureau, il met la main à sa poche, en tire son étui à lunettes, le ferme soigneusement et le jette dans la boîte. Quand il rentre dans son laboratoire, il cherche partout ses lunettes et ne comprit ce qui lui était arrivé qu'en retrouvant sa lettre.

C'est encore un trait commun de le e-

libre inventeur possède avec son illustre précurseur Ampère.

Conseils d'un puriste

L'écrivain Marcel Boulenger est un puriste. Il donne de spirituels conseils aux gentilshommes, bourgeois et manants au sujet des gros mots et de fâcheux solécismes :

« Sacrez tout votre sou, Messieurs, dit-il, si cela vous spaie; mais, de grâce, ne dites plus : Je m'en rappelle et je pars à Nice. Laissez passer tous les gros mots s'ils vous sont agréables, mais fuyez les expressions telles que : Quoique ça, je n'ai pas... Prononcez bien, corrigez-vous d'un certain ton affreux et rustique, prétendu et à la bonne franquette », cela vaudra mieux que de faire la petite bouche devant des mots que vous croyez abjects. »

S'il y a des mots abjects, la phrase abjecte est encore plus condamnable.

Il est agréable qu'on nous dise : « L'ennemi !... le camp », et déplaçant d'entendre une phrase de ce goût : « Je ne lui ai jamais causé ». Mais nous ne partageons pas l'indulgence de Marcel Boulenger pour les jurons. Nous les proscrivons avant tout.

A la Bourse

Entre spéculateurs : — A propos, tu sais que les titres que X... m'a collés ne sont pas catholiques. — Alors, qu'as-tu fait ? — Je les ai fait convertir. — Mais... — En protestant !

La lutte scolaire

Curés poursuivis L'un d'eux est acquitté

L'affaire de M. l'abbé Mirabel, curé de Cabrerolles (Hérault), poursuivi devant le tribunal correctionnel de Béziers pour avoir lu en chaire la lettre des évêques sur les manuels scolaires et avoir affiché la liste des livres condamnés, vient de revenir devant le tribunal. Le défenseur, M. Boucautier, a éloquentement démontré que, dans l'état de la législation actuelle, aucun délit n'avait été commis par le curé de Cabrerolles.

M. l'abbé Ballés, curé à Bonnecourt (Haute-Marne), poursuivi sous prétexte de leçons données aux petits enfants de sa paroisse, a été acquitté par le tribunal de Langres.

Au ballottage

Allons au ballottage. Que pas un ne manque au rendez-vous. Nulle excuse n'est valable pour ne pas s'y trouver.

C'est, nous en avons la conviction profonde, la dernière fois que nous subirons le honte de voter au scrutin de « masons stagnante », d'où est sorti le « bio » radical et maçon. Et pour cette dernière fois, il excède la mesure de ses « émanations putrides ». Les compromissions les plus basses, les marchés les plus vilis, les tréfiles les plus escaudieux, les pressions infâmes, les fraudes repoussantes s'y accumulent. L'idée et la doctrine en sont hantées aussi bien que le simple honnêteté.

Quelques exemples : A Brest, le Comité exécutif du parti radical-socialiste, présidé par M. Vallé, ancien ministre de M. Combes, soutient la candidature du socialiste révolutionnaire Goude, déjà éliminé par les services qu'il a rendus à l'antimilitarisme et à l'anarchie. Il le soutient contre une idée et pour un homme : contre l'idée d'ordre dans la République, représentée par M. Jaouin, et pour M. Brisson, à qui les voix des inscrits maritimes de Marseille sont promises en échange du sacrifice de l'ordre et de la liberté à Brest.

Vollà, sans doute, le monstrueux marabout A Laon, le même Comité radical combat M. Doumer, radical, qui n'est pas un radical asservi au joug blocard. Que pèse l'idée, que pèse la doctrine chez les radicaux et les maçons ?

Que pèse le patriotisme ? Il le soutient à Versailles l'insulteur de Jeanne d'Arc, l'abominable Chârnais ! Encore une fois, à Brest, à Laon, à Versailles, où est l'idée, où est la doctrine des radicaux ? Et pourtant M. Léon Bourgeois vient de déclarer que rien n'égalait la grandeur de la doctrine radicale et la majesté du scrutin d'arrondissement. La grandeur de la doctrine est de se confondre, quand besoul est, avec celle des unités révolutionnaires et énarcbistes ; la majesté du scrutin d'arrondissement est de se mettre au service de toutes les passions de rancune, de haine et de cupidité.

Pas d'idée, pas de doctrine, et j'ajoute : pas d'honnêteté.

Depuis le scrutin du 23 avril, nous ne pouvons en douter. Il n'est pas de tricheurs, de fraudeurs, d'abus de confiance et de vols de voix qui ne nous soient signalés sur tous les points de la France. Pour n'en citer qu'un, dans l'élection de Péronne, 60 à 70 électeurs, conduits au scrutin d'une commune, ont touché le prix de leur vote à la sortie de la mairie ; dans une autre, le maire traita lui-même du prix des voix en faveur de M. Magniez ; dans une autre encore, un citoyen tenant en main un bulletin au nom de Parsy, un conseiller municipal sortit de sa poche un bulletin de Magniez et l'introduisit dans l'urne au lieu du bulletin de l'électeur. Dans une autre... mais je n'en finirais pas, s'il fallait rapporter tous les faits que l'on me signale et qui ne sont que des spécimens de ce qui se passe partout.

Et un scrutin où la fraude, la rancune et les vénalités sont la règle, un tel scrutin ne trouverait pas dimanche contre lui tous les hommes fidèles à leurs idées, fidèles à leurs doctrines, fidèles à la droiture et à